

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **7 février 2011**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1	Pierre Lavallée	Siège No 4	François Vallières
Siège No 2	Louis Bissonnette	Siège No 5	Alain-Serge Vigeant
Siège No 3	Karine Fleury	Siège No 6	Alain Bahl

Est également présente
Martine Bernier, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2011-02-024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 7 février 2011

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 10 janvier 2011

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Janvier 2011
- 5 Me électricien - consommation bureau municipal
- 6 Vente pour taxes 2011
- 7 Renouvellement contrat photocopieur
- 8 Lot 27P - Autorisation de coupe de bois
- 9 Programme de travaux compensatoire - Renouvellement
- 10 Mandat vérification comptable 2010
- 11 MRC de Drummond - Demande d'appui
- 12 Dépôt de nuit - Autorisation de signature
- 13 Transfert du fonds de roulement
- 14 Autorisation de signature - Convention de Médiation de la CMQ
- 15 Nomination au comité - Partage Carrières-Sablères
- 16 Avis de motion 588.1-11 concernant les chiens
- 17 Avis de motion 597.1-11 concernant les licences de chiens
- 18 Indexation salariale - adjointe administrative
- 19 Caisse Populaire - Demande d'appui
- 20 Dépôt des inventaires

Sécurité incendie

21 Achats février 2011

Voirie

22 Indexation salariale - employé de voirie
23 Demande d'un lampadaire coin Route Boisvert et 1er Rang
24 Emploi d'été Canada 2011

Hygiène du milieu

25 Vaccination employés TEU
26 Achat d'un réfrigérateur

Urbanisme et zonage

27 Adoption 1er projet règl.640-11 - Amendement au règlement de zonage -
rue Ernest
28 COMBEC - Formation Inspecteur voirie - Gestion des Plaintes
29 Plan d'urbanisme - Mandat à Métivier Urbanistes pour corrections finales
30 CCU - Fin de mandat

Loisirs et culture

31 Adjudication - Vente table de billard des Loisirs
32 Demande de subvention - Cercle des Fermières
33 Commandite Junior Charpentier-Leclerc + Lettre d'appui
34 Journée de la persévérance scolaire
35 Fleurons du Québec - Invitation Ateliers verts 2011
36 Compilation bénévoles Loisirs et bibliothèque
37 Jeudi en Chanson 2011
38 Recommandation du conseil - CPTAQ - Réseau Plein Air Drummond
39 Bibliothèque: Représentant officiel 2011

Général

Varia :

40 **Correspondance**
Correspondances reçues - Janvier 2011

41 **Période à l'assistance**

42 **Levée de l'assemblée**

Le varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 10 JANVIER 2011

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2011-02-025

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – JANVIER 2011

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de janvier 2011, tels que présentés.

Comptes à payer conseil du 7 février 2011	
Fournisseurs	Solde
Ministre des Finances	350.00 \$
Action Solutions Sans Fil inc	313.75 \$

Action Solutions Sans Fil inc	313.75 \$
Verville André	685.64 \$
Bell Canada	78.28 \$
Bell Canada	338.38 \$
Bell Canada	98.14 \$
Bell Canada	119.26 \$
Vacuum 2000 inc	427.22 \$
Exova	118.52 \$
Exova	57.57 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	36.16 \$
Chambre de commerce de Drummond	15.94 \$
Chambre de commerce de Drummond	15.14 \$
Commission scolaire des Chênes	764.14 \$
Enseignes L'Avenir	451.50 \$
Équipement sanitaire Drummond inc	62.71 \$
Carrosserie Pierre Ménard	4 627.87 \$
Groupe Maska Inc.	37.09 \$
Groupe Maska Inc.	319.38 \$
Guilbault Hydraulique	222.15 \$
Hamel Propane inc	386.53 \$
Hamel Propane inc	215.54 \$
Hamel Propane inc	27.34 \$
Hamel Propane inc	11.39 \$
Hamel Propane inc	289.00 \$
Imprimerie Therrien	118.48 \$
Infotech	35.40 \$
Infotech	152.73 \$
JDL Enr.	586.82 \$
Martel, Brassard, Doyon	442.89 \$
Megaburo	185.21 \$
Linde Canada Ltée	189.13 \$
Ministre du Revenu du Quebec	3 433.64 \$
Ministre du Revenu du Quebec	289.04 \$
MRC Drummond	18.00 \$
MRC Drummond	1 457.00 \$
Petite Caisse	275.88 \$
Receveur General du Canada	1 580.84 \$
La Coop Fédérée	1 064.62 \$
La Coop Fédérée	2 271.72 \$
Station Cote et Fils	7.29 \$
Tapis Michel Laplume inc	504.49 \$
Tapis Michel Laplume inc	200.00 \$
Usinage M.C. inc	467.56 \$
Service Tech. Incendie Prov. Inc	655.07 \$
La Recharge	596.40 \$
Ville de Drummondville	219.25 \$
Solutions Zen Média	170.89 \$

Wurth Canada Limited	(15.92) \$
Wurth Canada Limited	298.81 \$
Concept Pronox	453.76 \$
Bernier Crépeau	11.74 \$
Fonds des registre	26.00 \$
	26 079.13 \$

Incompressibles pour conseil du 7 février 2011	
Fournisseurs	Solde
Bell Canada	121.33 \$
Bell Canada	336.60 \$
Bell Canada	77.19 \$
Bell Canada	96.77 \$
Coté Luc	2 710.66 \$
Cèdres de la Montérégie SENC	9 683.62 \$
Réfrigération Pole Nord Ltée	277.67 \$
ADMQ	262.03 \$
ADMQ	262.03 \$
Shooner, Beaulac, Boucher, Fontaine	1 206.97 \$
Receveur General du Canada	2 002.53 \$
Ministre du Revenu du Quebec	2 433.42 \$
Ministre du Revenu du Quebec	2 644.24 \$
Ministre du Revenu du Quebec	4 619.25 \$
Infotech	1 116.47 \$
XITTEL inc.	114.27 \$
Transport Claude Boyce Inc.	672.16 \$
MRC Drummond	7 034.32 \$
SPAD	1 277.04 \$
Hydro Québec	427.73 \$
Bell Mobilite	50.46 \$
Bell Mobilite	83.32 \$
Bell Mobilite	40.34 \$
Hydro Québec	169.36 \$
Hydro Québec	90.63 \$
Hydro Québec	66.11 \$
Hydro Québec	2 264.08 \$
Fondation L'Avenir en Héritage	7 500.00 \$
Hydro Québec	755.61 \$
Hydro Québec	449.12 \$
	48 845.33 \$

<u>SALAIRE JANVIER 2011</u>	
Salaire janvier 2011	11 821.09 \$
Remises provinciales janvier 2011	3 722.68 \$
Remises fédérales janvier 2011	1 580.84 \$
SOUS-TOTAL SALAIRE JANVIER 2011	17 124.61 \$
SOUS-TOTAL CAP FÉV. 2011	26 079.13 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES FÉV. 2011	48 845.33 \$
<u>TOTAL COMPTES À PAYER FÉV. 2011</u>	<u>92 049.07 \$</u>

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-026

5. ME ÉLECTRICIEN - CONSOMMATION BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU QUE la résolution R 2010-12-416;

ATTENDU QUE le conseil désire poursuivre l'étude de la consommation électrique du bureau municipal par un maître électricien;

ATTENDU QUE le maire Jean Parenteau propose le conseiller Alain-Serge Vigeant afin de superviser cette étude;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu de mandater un Me électricien à procéder à une étude de la consommation électrique du bureau municipal afin d'en diminuer les coûts. Il est aussi résolu que le conseiller Alain-Serge Vigeant supervise cette étude lors de la visite du maître électricien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-027

6. VENTE POUR TAXES 2011

ATTENDU QUE, en vertu Code municipal, les arrérages se prescrivent par deux (2) ans;

ATTENDU QUE trois (3) avis de rappel ont déjà été envoyés par courrier régulier aux contribuables endettés envers la municipalité pour la période se terminant au 31 décembre 2010;

ATTENDU QUE la liste des personnes endettées envers la municipalité doit être acheminée à la MRC de Drummond durant le mois de mars 2011 en vue de vente pour non-paiement de taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu :

- Qu'un avis de rappel soit envoyé par courrier recommandé aux contribuables ayant un solde impayé en date du 31 décembre 2009, et ce, dans les plus brefs délais;
- Que cet avis inclut aussi le solde impayé au 31 décembre 2010;
- Que les frais d'envoi par courrier recommandé soient facturés par fiche, aux propriétaires concernés;

- Que la liste des personnes endettées envers la municipalité soit déposée et adoptée au conseil du mois de mars 2011;
- Que ladite liste soit acheminée à la MRC de Drummond dans les délais prescrits.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-028

7. RENOUVELLEMENT CONTRAT PHOTOCOPIEUR

ATTENDU QUE l'entreprise JDL, fournisseur en service du photocopieur du bureau municipal offre un contrat de service valide pour un (1) an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 au coût 325 \$ soit 0.020 \$ pour 15 000 copies, incluant l'encre, pièces et main d'œuvre;

ATTENDU QUE un solde de 10 066 copie au coût de 0.02 \$ la copie est à payé pour l'année 2009, soit 201.32 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'adhérer au contrat de service pour l'année 2011, de l'entreprise JDL au coût de 325 \$, soit 0.02 \$ pour 15 000 copies incluant encre, pièces et main d'œuvre. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Martine Bernier, à signer pour et au nom de la municipalité, ledit contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-029

8. LOT 27P – AUTORISATION DE COUPE DE BOIS

ATTENDU QUE la municipalité s'est portée acquéreur du lot 27P du cadastre de Durham, circonscription foncière de Drummond, soit la virée rue Brousseau;

ATTENDU QUE le vendeur dudit lot, Madame Lucile Beaulieu, demande une autorisation de la municipalité afin de pouvoir bucher le bois se situant sur ce lot;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'accepter la demande de Madame Lucille Beaulieu, de bucher le bois se situant sur le lot 27P du cadastre de Durham, circonscription foncière de Drummond, soit la virée rue Brousseau et ce, pour un période de trois (3) ans, soit jusqu'au 7 février 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-030

9. PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRE – RENOUVELLEMENT

ATTENDU QUE OAPM, (Organisation Anti-Pauvreté de la Mauricie), programme de travaux compensatoires, offre le renouvellement de l'accréditation au programme de travaux compensatoires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu **de ne pas renouveler** l'accréditation de la municipalité au Programme de travaux compensatoires auprès de l'OAPM.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-031

10. MANDAT – VÉRIFICATION COMPTABLE 2010

ATTENDU QUE la vérification comptable de l'année financière 2010 est à effectuer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé le conseiller Pierre Lavallée et résolu de confier au cabinet Samson Bélair/Deloitte & Touche la vérification comptable, pour l'année financière 2010.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-032

11. MRC DE DRUMMOND – DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de L'Avenir souscrit à tout l'argumentaire développé par la MRC de Drummond dans sa résolution numéro #mrc9503/11 adoptée 12 janvier 2011 en appui à la FQM concernant " *Les municipalités locales et régionales au cœur de l'occupation dynamique du territoire*";

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'appuyer la résolution No #mrc9503/11 de la MRC de Drummond et d'en transmettre copie au ministre du MAMROT, à la FQM ainsi qu'à la MRC de Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-033

12. DÉPÔT DE NUIT – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU la fermeture au 28 février 2011 de la succursale Caisse des Chênes de L'Avenir;

ATTENDU QUE l'utilisation du service de dépôt à toute heure pour traitement en différé en mode intercaisse sera nécessaire pour effectuer certains dépôts en dehors des heures normales d'ouverture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser le maire Jean Parenteau et la Directrice générale / Secrétaire-trésorière Madame Martine Bernier à signer pour et au nom de la municipalité la convention d'utilisation des services de dépôt à toute heure ou pour traitement en différé avec Caisse Populaire de Drummondville - Centre de service La Poudrière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-034

13. TRANSFERT DU FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QU'un virement du fonds de roulement au compte d'opération doit recevoir l'approbation du conseil;

ATTENDU QUE l'utilisation de la marge de crédit résultant d'un manque de liquidité est à prévoir en février 2011;

ATTENDU QU'un montant 64 715 \$ est actuellement disponible au compte du fonds de roulement, folio 0203792;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'autoriser un virement maximum 64 700 \$ du compte du fonds de roulement vers le compte d'opération, soit du compte folio 0203792 vers le compte folio 0201260;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-035

14. AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION DE MÉDIATION DE LA CMQ

ATTENDU QU' une médiation est cours entre la municipalité d'Ulverton et la municipalité de L'Avenir et la CMQ (Commission municipale du Québec) agissant comme médiatrice;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir et d'Ulverton conviennent qu'un différend les oppose relativement à l'attribution des sommes versées au fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, appelé fonds Carrière/Sablières.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser le maire Jean Parenteau et la Directrice générale / Secrétaire-trésorière Madame Martine Bernier à signer pour et au nom de la municipalité, la convention de médiation entre la Municipalité d'Ulverton et la municipalité de L'Avenir et la CMQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-036

15. NOMINATION AU COMITÉ – PARTAGE CARRIÈRES-SABLIÈRES

ATTENDU la résolution R 3911-11-09;

ATTENDU QUE le maire Jean Parenteau propose d'ajouter le conseiller Alain-Serge Vigeant à être nommé sur ledit comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'ajouté et de nommé le conseiller Alain-Serge Vigeant à faire partie du comité de négociation avec la municipalité d'Ulverton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 588.1-11 – CONCERNANT LES CHIENS

Avis de motion avec demande de dispense de lecture est par les présentes donné par le conseiller Alain Bahl, qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, le projet de règlement 588.1-11 concernant les chiens. Ledit règlement portera notamment sur les chiens, soit le nombre, la garde et les nuisances.

17. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 597.1-11 – CONCERNANT LES LICENCES DE CHIENS ET LE NOMBRE PERMIS EN MILIEU RURAL

Avis de motion avec demande de dispense de lecture est par les présentes donné par le conseiller Pierre Lavallée, qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, le projet de règlement 597.1-11 concernant les licences de chiens. Ledit règlement portera notamment sur les licences de chiens et le nombre permis en milieu rural.

R 2011-02-037

18. INDEXATION SALARIALE – ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE le conseil désire uniformisé le taux horaire de l'employé voirie Monsieur Martin Poirier et de l'adjointe administrative, Madame Suzie Lemire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accorder à Madame Suzie Lemire, adjointe administrative, une indexation de son taux horaire de 0.50 \$ (cinquante sous) l'heure, le portant ainsi à 17.00 \$ l'heure, applicable à compter du 1^{er} février 2011 suivi d'une deuxième indexation, aussi de

0.50 \$ (cinquante sous) l'heure, portant ainsi son taux horaire à 17.50 \$ l'heure, applicable au 1^{er} mai 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-038

19. CAISSE POPULAIRE – DEMANDE D'APPUI

ATTENDU la résolution No: R 2011-01-008;

ATTENDU QU'une demande d'appui de Caisse Populaire des Chênes a été formulée afin d'obtenir le support de la municipalité dans la promotion et l'utilisation des services de Caisse des Chênes, dans le but de générer un volume d'affaires suffisant pour la justification du maintien des services du guichet automatique de L'Avenir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'appuyer Caisse des Chênes dans la promotion et l'utilisation de leurs services dans le but de générer un volume d'affaire suffisant pour la justification du maintien des services du guichet automatique de L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

20. DÉPÔT DES INVENTAIRES

Dépôt des inventaires du bureau municipal, du garage municipal et de la bibliothèque municipale est fait au présent conseil.

R 2011-02-039

SÉCURITÉ INCENDIE

21. ACHATS FÉVRIER 2011

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :

ATTENDU QUE ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 1 605.00 \$.



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour février 2011

		Coût unit.	Qté	Total
<u>Matériel d'intervention</u>				
02 220 00 725	Hache de pompier, manche en fibre	80.00 \$	2	160.00 \$
02 220 00 725	Masse 10 lbs avec manche en fibre	70.00 \$	1	70.00 \$
02 220 00 725	Base de recharge véhiculaire pour caméra thermique	825.00 \$	1	825.00 \$
02 220 00 725	Scie à pare-brise avec poinçon à ressort	250.00 \$	1	250.00 \$
<u>Caserne</u>				
02 220 00 725	Seau avec essoreuse et moppe pour plancher	300.00 \$	1	300.00 \$

Total de la demande

1 605.00 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-040

VOIRIE

22. SALAIRE EMPLOYÉ DE VOIRIE – M. POIRIER

ATTENDU la résolution No: R 2010-11-336;

ATTENDU QUE Monsieur Martin Poirier, employé de voirie, a présenté au conseil une demande de révision de sa rémunération;

ATTENDU QUE le conseil désire uniformisé le taux horaire de l'employé voirie Monsieur Martin Poirier et de l'adjointe administrative, Madame Suzie Lemire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accorder à Monsieur Martin Poirier, employé de voirie, une indexation de son taux horaire de 2.00 \$ (deux dollars) l'heure, le portant ainsi à 17.00 \$ l'heure, applicable à compter du 1^{er} février 2011 suivi d'une deuxième indexation, de 0.50 \$ (cinquante sous) l'heure, portant ainsi son taux horaire à 17.50 \$ l'heure, applicable au 1^{er} mai 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-041

23. DEMANDE D'UN LAMPADAIRE COIN ROUTE BOISVERT ET 1^{ER} RANG

ATTENDU la résolution No R 2011-01-018;

ATTENDU QUE le propriétaire du terrain, sur lequel est situé ce poteau, ne désire pas que soit installé un lampadaire sur son terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu **de ne pas procéder à l'installation** d'un lampadaire au coin de Route Boisvert et 1^{er} Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-042

24. EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2011

ATTENDU QU'Emploi d'été Canada accorde du financement aux employeurs du secteur public comptant 50 employés ou moins pour créer des emplois d'été pour les étudiants de 15 à 30 ans;

ATTENDU QUE la demande doit être présentée au plus tard, le 28 février 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu de présenter une demande de subvention auprès d'emploi d'été Canada 2011, pour l'embauche d'un (e) étudiant (e) et d'autoriser la directrice générale / secrétaire-trésorière Madame Martine Bernier à signer pour et au nom de la municipalité la demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-043

25. VACCINATION EMPLOYÉS – TEU

ATTENDU QUE dans le cadre de leurs fonctions, les employés affectés au traitement des eaux usées doivent être vaccinés contre la diphtérie-tétanos et hépatite A et Hépatite B;

ATTENDU QUE le CLSC de Drummond offre ces vaccins au coût de 195 \$ par personne;

ATTENDU QUE les employés affectés au traitement des eaux usées sont l'inspecteur en voirie, Monsieur Sydney Lynch et Monsieur Martin Poirier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser une dépense totale approximative de 390 \$ plus les taxes applicables, pour la vaccination des deux employés affectés au traitement des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-044

26. ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR

ATTENDU la recommandation de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière Madame Martine Bernier d'obtenir un réfrigérateur avec congélateur pour la conservation des échantillons d'eaux usées et potables avant leurs envois par messagerie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'autoriser une dépense de 500 \$ pour l'acquisition d'un réfrigérateur comportant un congélateur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-045

27. ADOPTION 1^{ER} PROJET RÉGL.640-11 – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – RUE ERNEST

ATTENDU QU'un avis de motion est donné par le conseiller François Vallières, de la séance ordinaire du 6 décembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le premier projet de règlement tel qui suit :

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

RÈGLEMENT 640-11

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

ATTENDU l'adoption par la municipalité du règlement de zonage no. 429-89;

ATTENDU QUE le règlement de zonage no. 429-89 nécessite des modifications;

ATTENDU QUE ces modifications résident dans l'ajout d'usages dans une partie du territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE ces modifications modifient les limites de deux zones résidentielles;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné, à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 6 décembre 2010, par le conseiller, Pierre Lavallée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par [REDACTÉ], appuyé par [REDACTÉ] et résolu d'adopter le projet de règlement d'amendement no 640-11 modifiant le règlement de zonage numéro 429-89 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1: Le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage no. 429-89 est modifié par l'agrandissement de la zone H1 à même la zone H2 telle qu'apparaissant au plan d'accompagnement No 49025-05.

Article 2: Cet amendement entre en vigueur selon les dispositions prévues à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-046

28. COMBEC – FORMATION INSPECTEUR EN VOIRIE – GESTION DES PLAINTES

ATTENDU QUE le programme de formation de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) offre une formation « *Gestion efficace des plaintes, les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour* » à Saint-Hyacinthe le 14 février 2010 au coût 340 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser l'inspecteur en voirie, Monsieur Sidney Lynch à s'inscrire et à participer à la formation offerte par la FQM, « *Gestion efficace des plaintes, les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour* » à Saint-Hyacinthe le 14 février 2010 au coût 340 \$ plus les taxes applicables. Il est aussi résolu de rembourser les frais de déplacement et de repas.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-047

29. PLAN D'URBANISME – MANDAT À MÉTIVIER URBANISTES POUR CORRECTIONS FINALES

ATTENDU QUE le CCU (Comité Consultatif en Urbanisme) recommande des corrections finales à être apportées au projet d'un plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil désire planifier trois ou quatre (3 ou 4) rencontres afin que Monsieur Jacques Métivier de Métivier Urbanistes Conseil puisse venir rencontrer le conseil et expliquer tout le document "Plan d'urbanisme" et ses corrections finales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'autoriser une dépense approximative de 1 500 \$ plus les taxes applicables et de planifier quelques rencontres avec Monsieur Jacques Métivier de Métivier Urbanistes Conseil afin que celui-ci explique au conseil le document plan d'urbanisme à être adopté et ses corrections finales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-048

30. CCU – FIN DE MANDAT

ATTENDU QUE le mandat de deux (2) membres du CCU (Comité Consultatif en Urbanisme) prend fin en février 2011, soit Monsieur Alcide Boisvert et Monsieur Maurice Poirier;

ATTENDU QUE la recommandation du président du CCU Monsieur Alain Bahl de reconduire ces membres pour un autre mandat de deux (2) ans, soit jusqu'en février 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de reconduire le mandat de Messieurs Alcide Boisvert et Maurice Poirier à titre de membre du CCU, jusqu'en février 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-049

31. ADJUDICATION – VENTE TABLE DE BILLARD DES LOISIRS

ATTENDU QUE le maire Monsieur Jean Parenteau fait la lecture du rapport de l'ouverture des soumissions pour la vente publique de la table de billard des Loisirs;

Soumissions reçues :
Jean-François Guilbault
100.00 \$

Présences : Martine Bernier, Directrice générale / Secrétaire-trésorière
Suzie Lemire, adjointe administrative

Ouverture des appels d'offres, faite à 11h05, mardi le 1^{er} février 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter l'offre reçue de Monsieur Jean-François Guilbault, pour la vente de la table de billard des loisirs, au prix de 100.00 \$. Il est aussi résolu de donner 10 jours à l'acquéreur pour prendre possession de la table de billard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-050

32. DEMANDE DE SUBVENTION – CERCLE DES FERMIÈRES

ATTENDU la demande écrite d'une commandite pour le Cercle de Fermières de L'Avenir dans le cadre des activités entourant le 90^e anniversaire de fondation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'offrir une commandite de 250 \$ au Cercle de Fermières de L'Avenir pour les activités entourant le 90^e anniversaire de leur fondation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-051

33. COMMANDITE JUNIOR CHARPENTIER-LECLERC + LETTRE D'APPUI

ATTENDU QU'une demande de commandite a été reçue du club de tumbling de Drummondville pour l'athlète l'Avenirois Junior Charpentier-Leclerc;

ATTENDU QUE ce jeune athlète ira représenter le Canada aux championnats du monde qui se tiendront en Angleterre en 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'autoriser une commandite de 500 \$ au Club de Tumbling de Drummondville pour l'athlète l'Avenirois Junior Charpentier-Leclerc. Il est aussi résolu qu'une lettre d'appui soit acheminée au député de Johnson, Monsieur Étienne-Alexis Boucher, afin que Monsieur Charpentier-Leclerc puisse bénéficier du "*Fonds Jeunesse Circonscription de Johnson*", soit d'une aide financière pour la réalisation de divers projets personnels marqués par l'excellence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-052

34. JOURNÉE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

ATTENDU QUE :

- Le décrochage scolaire au secondaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la région;
- La problématique du décrochage scolaire est intimement liée à d'autres enjeux relatifs au développement économique local dont la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;
- Selon les plus récentes études, les non-diplômés sont plus nombreux à ne pas exercer le droit de vote, à ne pas s'impliquer dans leur communauté et à avoir des problèmes de santé;
- La prévention du décrochage scolaire n'est pas une affaire concernant seulement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement;
- La prévention du décrochage scolaire doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;
- La résolution du problème du décrochage ne peut se faire sans une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs de la région, dont les acteurs municipaux;
- Les *Journées de la persévérance scolaire* se veulent un temps fort dans l'année pour parler avec les jeunes, les encourager à persévérer ou souligner leurs efforts et de témoigner notre engagement et nos valeurs en faveur de la réussite éducative;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu:

1. De reconnaître la persévérance scolaire comme un enjeu important pour le développement de la municipalité;
2. De déclarer la troisième semaine de février comme étant celle des *Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-053

35. FLEURONS DU QUÉBEC – INVITATION ATELIERS VERTS 2011

ATTENDU QUE Fleurons du Québec tiendront une activité intitulée Ateliers Verts, le 24 février prochain à Trois-Rivières;

ATTENDU QUE Fleurons du Québec invitent un représentant de la municipalité à titre gracieux à assister à cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'autoriser la présence d'un membre du conseil à assister à l'activité Ateliers verts de Fleurons du Québec qui se tiendra à Trois-Rivières le 24 février 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-054

36. COMPILATION BÉNÉVOLES – LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la résolution No: R 2010-04-124;

ATTENDU QUE depuis le 1^{er} janvier 2011, la protection des bénévoles au niveau CSST doit être comptabilisée mensuellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu de voir à ce que les responsables de la bibliothèque municipale et du comité des Loisirs produisent mensuellement un rapport de temps des bénévoles ayant travaillé à ces deux départements. Il est aussi résolu que ledit rapport mentionne le nom des bénévoles, la date ainsi que le nombre d'heures travaillées durant le mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-055

37. JEUDIS EN CHANSON 2011

ATTENDU QUE la SSJB (Société St-Jean Baptiste) annonce la tenue d'une 4^e édition des Jeudis en chansons qui aura lieu du 7 au 25 août 2011.

ATTENDU QUE la municipalité est invitée à présenter l'un des 40 spectacles;

ATTENDU QUE ce projet ne doit engager aucuns frais de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que la municipalité de L'Avenir s'inscrive au projet "Jeudis en chansons, édition 2011" et offre à la Fabrique St-Pierre-de-Durham et sa salle multifonctionnelle et la Maison de la Culture l'opportunité de tenir cet événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-056

38. RECOMMANDATION DU CONSEIL – CPTAQ – RÉSEAU PLEIN AIR DRUMMOND

ATTENDU QU'une demande de modification d'une partie de la piste cyclable sur le territoire de la municipalité de L'Avenir déjà autorisée par la Commission (décision 330017), puis conséquemment une demande d'autorisation pour la réalisation d'un tracé alternatif à celui faisant l'objet de la modification ainsi que la coupe d'érables sur une faible superficie du tracé alternatif faisant l'objet de la présente demande soumise par Réseaux Plein Air Drummond;

ATTENDU QU'en 1997, la MRC Drummond inscrivait à son schéma l'aménagement des voies cyclables sur son territoire afin de « Favoriser le développement de corridors récréatifs régionaux et interrégionaux » et qu'elle a mandaté Réseaux Plein Air Drummond (RPAD) pour les réaliser;

ATTENDU QUE les tracés retenus pour implanter un réseau cyclable sur son territoire doivent permettre à la MRC de se connecter aux corridors cyclables des régions voisines;

ATTENDU QUE les municipalités traversées doivent s'assurer que lesdits corridors sont interconnectés à la limite des territoires municipaux pour relier Drummondville à la limite des territoires municipaux;

ATTENDU QUE le corridor cyclable sur le territoire de la municipalité de L'Avenir doit se relier à la limite de la MRC du Val Saint-François dans la municipalité d'Ulverton;

ATTENDU QUE le corridor cyclable sur le territoire de la municipalité de L'Avenir est le dernier des six corridors inscrits au schéma d'aménagement qui n'est pas encore complété;

ATTENDU QUE la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) a déjà autorisé en mars 2003 l'utilisation à une autre fin que l'agriculture, soit à des fins récréotouristiques et pour l'aménagement d'une piste cyclable, d'une partie des lots 44, 45, 46 et 205, du cadastre de Durham;

ATTENDU QU'à ce jour, l'aménagement de la piste cyclable a été réalisé seulement sur le lot 205 et que la présente demande à la CPTAQ a pour objet d'obtenir une modification du tracé sur les lots 44, 45 et 46 vers un tracé alternatif sur les lots 45, 169P, 194P et 204P;

ATTENDU QUE Monsieur André Charpentier, Monsieur Gaétan Lefebvre et QUÉBEC RANCH S.E.N.C. représenté par Monsieur Ghislain Lefebvre sont les propriétaires respectivement des lots 44-45, 204P et 169P-194P du cadastre du Canton de Durham représentant une superficie totale d'environ 8 368 mètres carrés;

ATTENDU QU'un cours d'eau traverse d'est en ouest la partie nord des lots 204P et 194P et que ceux-ci comportent une zone humide et une zone escarpée et compte tenu de l'existence d'un ancien chemin le long des limites nord-sud des lots 169P et 194P, faire droit à la demande n'affectera en rien à l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

ATTENDU QUE les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles, ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants seront à toutes fins pratiques sans effet;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a modifié en 1998 son plan d'urbanisme en conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC Drummond pour y indiquer une nouvelle orientation d'aménagement de son territoire se lisant comme suit : « *La municipalité entend favoriser le développement d'un réseau de corridors récréatifs pour mettre en valeur le potentiel récréotouristique de son territoire et permettre à la région de Drummond de se relier aux corridors de L'Estrie.* »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'appuyer la demande de modification et d'autorisation à la CPTAQ présentée par Réseaux Plein Air Drummond sur les lots 44, 45, 169P, 194P et 204P du cadastre du Canton de Durham d'une superficie d'environ 8 368 mètres carrés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-02-057

39. BIBLIOTHÈQUE: REPRÉSENTANT OFFICIEL 2011

ATTENDU QUE le réseau Biblio du Centre-du-Québec de Lanaudière et de la Mauricie demande à ce que soient nommés chaque année deux représentants officiels pour la bibliothèque municipale;

ATTENDU QUE le conseiller Alain-Serge Vigeant accepte d'être reconduit au titre d'élu responsable de la bibliothèque;

ATTENDU QUE le conseiller Alain-Serge Vigeant assume déjà aussi le poste de coordonnateur par intérim de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de reconduire le conseiller Alain-Serge Vigeant au titre d'élu responsable de la bibliothèque de maintenir sa nomination au titre de coordonnateur par intérim de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

40. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de janvier 2011 est remis à tous les conseillers.

41. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2011-02-058

42. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, de lever la séance à **21 heures 10 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Martine Bernier
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 7 mars 2011.

